

Evolution du VIH à Maurice.

M. N. Pyndiah (1), B. Jowaheer, J. Perumal, K. Deepchand & P. Ghurbur run (2)

(1) Laboratoire de virologie, Hôpital Victoria, Candos, Ile Maurice

(2) Communication MR1996/112. Article non parvenu.

Summary: Evolution of HIV in Mauritius.

The goal was to prevent the risk of HIV transmission by blood transfusion and to follow the evolution of HIV among different populations.

The detection of HIV antibodies is carried out by the ELISA method and the positive cases are confirmed by the Western blot.

From September 1987 to June 1996, of 136 242 blood units taken from donors, 11 (0,007%) were positive and for 17 186 people with a high risk factor (drug addicts, multi-sexual partners or frequentation of prostitutes), 79 (0,5%) were contaminated by HIV. Among 5882 imprisoned detainees, 17 (0,3%) tested positive.

For the same period, 25 cases of AIDS were registered among HIV positives of whom 29 died.

HIV was introduced into Mauritius relatively late and has progressed slowly. Until now, no case of viral transmission through blood transfusion has been recorded.

Key-words: AIDS - Prevalence - Transmission - Mauritius

Mots-clés : Sida - Prévalence - Transmission - Maurice

L'objectif choisi était de prévenir le risque de transmission du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) par la transfusion de sang et suivre l'évolution du VIH chez différentes populations.

Le dépistage des anticorps anti VIH a été effectué par la méthode d'ELISA et tous les positifs ont été confirmés par le Western blot.

De septembre 1987 à juin 1996, sur 136 242 unités de sang provenant des donneurs, 11 (0,007 %) étaient positives et chez 17 186 personnes ayant eu des comportements à hauts risques (toxicomanes, multipartenariat et/ou fréquentation des prostituées), 79 (0,5 %) étaient contaminés par le VIH. Chez 5882 détenus incarcérés, 17 (0,3%) avaient une sérologie positive. Pendant cette même période, 35 cas de sida ont été enregistrés parmi les séropositifs et 29 sont décédés.

Le VIH a été introduit tardivement à Maurice avec une progression lente. A ce jour, aucun cas de transmission du virus par la transfusion sanguine n'a été enregistré.

Commentaire en séance (congrès)

Intervention de M. Gentilini :

Que fait-on à Maurice des travailleurs immigrés reconnus séropositifs ? Des détenus séropositifs lors de leur libération ?

Réponse : on ne leur accorde pas de permis de travail.

Intervention de M. Gentilini :

Laisser sur le territoire des travailleurs séropositifs en leur refusant le permis de travail est une attitude dangereuse pour les individus eux-mêmes qui, sans moyens, pourraient être contraints au trafic de drogue, à la prostitution de survie, constituant un danger aussi pour la communauté.

Intervention de M. Gaüzere :

L'analyse par ethnie ou par religion des données statistiques en matière de sida, en se substituant à l'analyse par catégories socio-professionnelles ou socio-économiques, ne risque-t-elle pas d'introduire des facteurs discriminatifs, préjudiciables à une action globale de santé publique ? Un réveil de communalisme n'est-il pas à craindre, nuisant à la bonne marche d'un programme de lutte contre le sida, qui se doit d'être national par essence.